

Service des médias
media@bls.ch
Téléphone +41 58 327 29 55

Communiqué aux médias
Berne, le 23 mai 2018

Octroi de concession en trafic grandes lignes

BLS maintient sa demande de concession de cinq lignes du trafic grandes lignes

BLS salue l'orientation adoptée par l'Office fédéral des transports prévoyant qu'une pluralité d'entreprises de chemin de fer desserviront le trafic grandes lignes. Dans sa prise de position sur l'octroi de la concession, BLS maintient sa demande de concession de deux lignes Intercity et trois lignes RegioExpress. Seulement en exploitant un lot de cinq lignes elle pourra utiliser les recettes au profit des voyageurs et des pouvoirs publics.

BLS a pris position sur la proposition de l'Office fédéral des transports (OFT) lors de l'audition concernant la concession relative au trafic grandes lignes. BLS salue l'orientation adoptée par l'OFT, qui prévoit un véritable modèle multi-entreprises dans le trafic grandes lignes. Elle est convaincue qu'une solution impliquant plusieurs entreprises de chemin de fer dans le trafic grandes lignes renforcera les transports publics et profitera aux voyageurs. La proposition qui lui a été faite par l'OFT de reprendre les deux lignes RegioExpress Bern–Biel/Bienne et Bern–Olten diverge toutefois nettement de la demande qu'elle a formulée. En effet, dans le cadre du trafic grandes lignes, BLS souhaite exploiter les deux lignes Intercity Basel–Brig et Basel–Interlaken Ost, ainsi que les trois lignes RegioExpress Bern–Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds(–Le Locle), Bern–Biel/Bienne et Bern–Olten. Dans sa prise de position, BLS maintient sa demande de reprise de ces cinq lignes.

Amélioration du service aux voyageurs seulement avec un paquet de lignes

Seulement un lot de cinq lignes permettra à BLS de renforcer et de promouvoir les transports publics. Avec les synergies d'exploitation en résultant elle pourra exploiter les lignes de façon rentable et décharger ainsi également les contribuables. En plus, seulement le paquet de lignes de BLS lui permettra d'améliorer le service aux voyageurs en affectant des accompagnateurs des voyageurs non seulement dans les trains Intercity, mais aussi désormais dans les trois trains RegioExpress. Ce service différencie sa demande de l'offre actuelle et future des CFF. Elle affectera ainsi les recettes des lignes rentables directement au profit des voyageurs. Les deux lignes Bern–Biel/Bienne et Bern–Olten prévues par le projet de l'OFT pour BLS ne sont pas suffisamment rentables, prises isolément, pour pouvoir couvrir les coûts de ce service.

Procédure d'octroi donne des impulsions positives

L'ouverture du marché du trafic grandes lignes est vue d'un bon œil par BLS : En effet, la simple possibilité de plusieurs concessionnaires ouvre la concurrence entre les entreprises de transport, qui optimisent leurs offres et, dès lors, l'offre globale. En revanche, l'octroi de la concession n'a aucun effet sur le prix des billets. La question

des prix ne relève pas de la compétence des entreprises de transport individuelles, mais de la branche, qui fixe les prix uniformément pour l'ensemble du réseau des transports publics à l'échelle nationale.

Avec son projet d'octroi de concession l'OFT montre sa volonté de promouvoir un véritable modèle multi-entreprises dans le trafic grandes lignes. Les contributions de couverture différenciées proposées sont un bon exemple en direction d'une égalité de traitement des requérants. Sinon les possibilités de financement divergentes entre les CFF et les éventuels nouveaux entrants signifieraient une « lutte à armes inégales ». Contrairement aux CFF, qui peuvent couvrir leur besoin en financement par des prêts de la Confédération, BLS est contraint de financer ses investissements sur le marché des capitaux avec des coûts d'intérêt nettement plus élevés.

Modifications du processus d'octroi nécessaires

Cependant BLS demande aussi des modifications du processus d'octroi afin que des conditions égales soient créées pour tous les participants et notamment pour les nouveaux entrants. Les entreprises faisant leur entrée dans le trafic grandes lignes ont besoin d'un délai d'au moins cinq ans pour mettre au concours et en service les trains nécessaires pour l'exploitation de nouvelles lignes dans les délais impartis et conformément aux prescriptions du droit des marchés publics.

BLS décidera et informera de la suite de son action sur la base de la décision d'octroi définitive de la concession par l'Office fédéral des transports.

BLS SA en bref

BLS compte parmi les plus grandes entreprises de transport en Suisse. Le transport ferroviaire est l'une de nos activités principales. Nous entretenons un réseau ferroviaire de 420 kilomètres de long et nos lignes sont utilisées pour le trafic pendulaire ainsi que le trafic de loisirs. Par ailleurs, nous réunissons sous un même toit une exploitation de bus et des services de transport autos, de navigation et de transport de marchandises. Grâce à cette large gamme de prestations, nous facilitons la mobilité dans les régions desservies. BLS réunit les personnes, les régions et les localités.

En 2017, 64 millions de personnes ont voyagé dans les trains et les bus, ainsi que sur les bateaux de BLS. Vous trouverez plus d'informations sur les chiffres clés sur rapport-annuel.bls.ch.